



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'ASSOCIATION ATELIER DE PARIS -
CAROLYN CARLSON POUR L'ORGANISATION
D'UN SPECTACLE LE 8 JUIN 2019**

**DÉCISION N° AU-19-219
EN DATE DU 13 JUIN 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Atelier de Paris – Carolyn Carlson, représentée par Madame Anne Sauvage, dont le siège social est situé Cartoucherie, 2, route du champ de Manoeuvres – 75 012 Paris – pour l'organisation de la performance dansée « Bird » dans le cadre du festival June Events, le samedi 8 juin 2019, dont le prix de cession est fixé à 1 500 € (mille cinq cents euros) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Atelier de Paris – Carolyn Carlson, représentée par Madame Anne Sauvage, dont le siège social est situé Cartoucherie, 2, route du champ de Manoeuvres – 75 012 Paris – une convention de partenariat pour l'organisation de la performance dansée « Bird » dans le cadre du festival June Events, le samedi 8 juin 2019, dont le prix de cession est fixé à 1 500 € (mille cinq cents euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190613-lmc1H6362H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/06/2019 Date de Publication : 13/06/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190613-Imc1H6362H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2019
Date de Publication : 13/06/2019